

# Boycott du CNR santé de Macron & Braun ! Grève générale !

La fermeture totale ou partielle d'au moins 20 services d'urgence au cours de l'été (Grenoble, Montauban, Manosque, Cavillon, Creil, Nice, Bordeaux...) est la manifestation la plus inquiétante de la crise des hôpitaux publics. Le nouveau ministre de la santé a dû avouer : « *Tout notre système de santé est à bout de souffle* » (François Braun, 4 juillet 2022). Par milliers, des soignants ont fui l'hôpital public à cause de l'intensification du travail, des horaires, de l'insuffisance du salaire, de l'accroissement des tâches administratives, de la déperdition du sens du travail... Pour la même raison, des postes ne sont pas pourvus, car peu attractifs. Les démissions massives ont engendré un cercle vicieux en aggravant la charge de travail de ceux qui restent et le déficit budgétaire des hôpitaux en obligeant à recourir à l'intérim et aux CDD, plus coûteux.

Braun précise le cadre de la « grande conférence sur le système de soins » qui s'inscrit dans le cadre du « conseil national de la refondation » (CNR) annoncé par Macron.

*Outre l'État, seront systématiquement associées aux travaux : les soignants, les élus et les soignés... Le tout en coordination avec le conseil national de la refondation annoncé par le chef de l'État, qui sera le chapeau dans lequel la conférence des parties prenantes va s'intégrer, a précisé le ministre de la santé. (Le Quotidien du médecin, 27 juillet 2022)*

Elle débutera le 3 octobre et s'achèvera au printemps 2023, pour donner lieu à des décisions en début d'année prochaine. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2022 sera donc bouclé avant. Le ministre commence ses concertations en garantissant leurs prérogatives aux médecins libéraux.

*L'occasion également de continuer son idylle avec les médecins libéraux, avec lesquels les relations sont au beau fixe. Le ministre a ainsi promis à la Confédération des syndicats médicaux français d'organiser des discussions sur les soins non-programmés et l'emploi d'assistants médicaux et a rappelé son attachement à la liberté d'installation. (Journal international de médecine, 26 août 2022)*

À cette date, aucune fédération syndicale n'a annoncé qu'elle boycotterait cette farce. En tout cas, elles continuent à disperser les mouvements, comme si les différents services et les établissements publics ne se heurtaient pas aux mêmes difficultés et au même ennemi. Elles tiennent à s'adresser aux députés EELV, Renaissance, MoDem, Horizons, LR et RN.

La classe ouvrière est confrontée à une politique nationale de destruction des acquis sociaux, organisée méthodiquement par l'État au service des capitalistes, incluant les patrons et les actionnaires des cliniques privées.

Or, la résistance des travailleuses et des travailleurs de la santé publique a été saucissonnée région par région, établissement par établissement, catégorie par catégorie ; elle a été dissipée dans les « journées d'action » par les appareils syndicaux et des coordinations corporatistes. Elles refont le coup les 22 et 29.

Quand ils sont en grève, les travailleurs de la santé sont le plus souvent réquisitionnés. La grève ne peut de toutes façons avoir pour but de bloquer le fonctionnement des hôpitaux ou des EHPAD au détriment des malades et des résidents. Toutefois, la coordination à l'échelle nationale des travailleurs de la santé, décidant, contre les journées d'action à répétition et les actions disloquées, de la grève générale contre le gouvernement, s'adressant à l'ensemble des travailleurs dans tout le pays, permettrait de tracer la voie de la lutte et de la victoire.

Pour gagner, la première condition est la fin de la co-gestion, la rupture avec le gouvernement Macron-Borne-Braun : boycott par les organisations syndicales de la Conférence des parties prenantes de la santé, de la Conférence nationale de santé, du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, des conseils de surveillance des centres hospitaliers !

Pour gagner, il faut réaliser le front unique et avancer vers l'auto-organisation des travailleurs des hôpitaux, des cliniques : assemblées générales dans chaque structure, de toutes les catégories, jonction dans les grandes villes des comités élus des hôpitaux et des cliniques, centralisation nationale au sein d'une conférence nationale des travailleuses et travailleurs de la santé.

Gagner, c'est arracher le paiement des heures supplémentaires et le respect des RTT, le recrutement de tous les travailleurs nécessaires dans les hôpitaux publics, l'augmentation conséquente des salaires dans le public et le privé, leur indexation sur les prix, la titularisation des précaires, l'égalité pour les médecins étrangers, l'expropriation des réseaux de cliniques privées, des EHPAD à but lucratif et des groupes pharmaceutiques...

20 septembre 2022

